

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 17 octobre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE
(Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Sont présents :

Christian THOMAS, Jacques THOMAS, Clémentine CAILLETEAU-CRUCY, Alain TRUMTEL, Claudine VERGRACHT, Luc BONNOT, Francisco GUILLEN, Jean-Paul REIGNIER, Colette BLAVOT, Béatrix JARRE, Corinne CHARLEY, Florence SERARD, Stéphanie SAINSOT, Josette GILLES, Daniel HIVON.

Sont excusés :

Andrée MARECHAL, pouvoir à Claudine VERGRACHT,
Gilles PAUMIER, pouvoir à Luc BONNOT,
Philippe MALARDE, pouvoir à Christian THOMAS,
Laurence LEON, pouvoir à Clémentine CAILLETEAU-CRUCY,
Pascal LEPROUST, pouvoir à Daniel HIVON,
Valérie BONNIN, pouvoir à Josette GILLES.

Sont absents :

Séverine KLIZA,
Hugo FORTIER.

Secrétaire de séance : Clémentine CAILLETEAU CRUCY

Le procès verbal de la séance du Conseil ordinaire du 26 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

N°2018/67 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 2 – GROS OEUVRE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°2 – Gros-œuvre : l'entreprise SIMAC domiciliée au 101 Rue Georges Charpak, 45770 Saran pour un montant de 186 925.20€ HT soit 224 310.24€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°2 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à l'entreprise SIMAC domiciliée au 101 Rue Georges Charpak, 45770 Saran pour un montant de 186 925.20€ HT soit 224 310.24€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/68 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 3 – CHARPENTE BOIS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.

- 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°3 – Charpente bois (variante fermettes) : l'entreprise PETROT domiciliée à la Z.A. chemin de la croix d'Alvault, 45 240 La Ferté Saint Aubin pour un montant de 13 460.40€ HT soit 16 152.00€ TTC

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°3 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise PETROT domiciliée à la Z.A. chemin de la croix d'Alvault, 45 240 La Ferté Saint Aubin pour un montant de 13 460.40€ HT soit 16 152.00€ TTC
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

2018/69 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 4 - COUVERTURE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.

- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°4 – Couverture : l'entreprise PETROT domiciliée à la Z.A. chemin de la croix d'Alvault, 45 240 La Ferté Saint Aubin pour un montant de 29 957.81€ HT soit 35 949.37€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°4 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise PETROT domiciliée à la Z.A. chemin de la croix d'Alvault, 45 240 La Ferté Saint Aubin pour un montant de 29 957.81€ HT soit 35 949.37€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/70 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 5 – MENUISERIES EXTERIEURES - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.

- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°5 – Menuiseries extérieures : l'entreprise GILBERT domiciliée au 30 Boulevard de la Salle, 45800 Saint-Jean-de-Braye pour un montant de 37 033€ HT soit 44 439.60€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°5 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise GILBERT domiciliée au 30 Boulevard de la Salle, 45800 Saint-Jean-de-Braye pour un montant de 37 033€ HT soit 44 439.60€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/71 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 6 – CLOISONS DE DOUBLAGES/DISTRIBUTION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.

- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°6 – Cloisons de doublage/distribution : l'entreprise 2MCISOL domiciliée au 2 Rue de la Petite Cabredee, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 21 617.00€ HT soit 25 940.40€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°6 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise 2MCISOL domiciliée au 2 Rue de la Petite Cabredee, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 21 617.00€ HT soit 25 940.40€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/72 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 7 - FAUX-PLAFONDS - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.

- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°7 – Faux-plafonds : l'entreprise 2MCISOL domiciliée au 2 Rue de la Petite Cabredee, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 28 102.45€ HT soit 33 722.94€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°7 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise 2MCISOL domiciliée au 2 Rue de la Petite Cabredee, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 28 102.45€ HT soit 33 722.94€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/73 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 8 – MENUISERIES INTERIEURES - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.

- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°8 – Menuiseries intérieures : l'entreprise GILBERT domiciliée au 30 Boulevard de la Salle, 45800 Saint-Jean-de-Braye pour un montant de 17 808.45€ HT soit 21 370.14€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°8 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise GILBERT domiciliée au 30 Boulevard de la Salle, 45800 Saint-Jean-de-Braye pour un montant de 17 808.45€ HT soit 21 370.14€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/74 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 9 – REVETEMENTS SOLS SOUPLES - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°9 – Revêtements de sols souples : l'entreprise GAUTHIER domiciliée au 3 Rue Jean-Baptiste Corot, 45100 Orléans pour un montant de 10 607.10€HT soit 12 728.52€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°9 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise GAUTHIER domiciliée au 3 Rue Jean-Baptiste Corot, 45100 Orléans pour un montant de 10 607.10€HT soit 12 728.52€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/75 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 10 – REVETEMENT SOLS DURS ET FAIENCE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°10 – Revêtements de sols durs et faïence : l'entreprise CERA centre domiciliée au 5 Rue de la Croix Fauchet, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle pour un montant de 7 249.00€ HT soit 8 698.80€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°10 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle à : l'entreprise CERA centre domiciliée au 5 Rue de la Croix Fauchet, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle pour un montant de 7 249.00€ HT soit 8 698.80€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018-76 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 11 - PEINTURE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°11 – Peinture : l'entreprise CHESNE domiciliée au 36 Rue des Charronneries, 45140 Ormes pour un montant de 8 938.02€ HT soit 10 725.62€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°11 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle à : l'entreprise CHESNE domiciliée au 36 Rue des Charronneries, 45140 Ormes pour un montant de 8 938.02€ HT soit 10 725.62€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/77 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 12 – ELECTRICITE ET COURANTS FAIBLES - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°12 – Electricité et courants faibles : l'entreprise ISI ELEC domiciliée au 5, Impasse de la Garenne 45550 Saint Denis de l'Hôtel pour un montant de 26 931.14€ HT soit 32 317.37€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°12 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise ISI ELEC domiciliée au 5, Impasse de la Garenne 45550 Saint Denis de l'Hôtel pour un montant de 26 931.14€ HT soit 32 317.37€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/78 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 13 – CHAUFFAGE ET VENTILATION - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°13 – Chauffage et ventilation : l'entreprise BRUNET domiciliée au 328 Rue des Moulins, 45750 Saint-Privy-Saint-Mesmin pour un montant de 67 446.00€HT soit 80 935.20€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°13 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise BRUNET domiciliée au 328 Rue des Moulins, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 67 446.00€HT soit 80 935.20€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

N° 2018/79 - EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE - LOT 14 – PLOMBERIE SANITAIRE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ

Par annonce envoyée à la publication au BOAMP

- le 20/07/2018 et parue le 20/07/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour 14 lots séparés.
- puis le 04/09/2018 et parue le 04/09/2018, a été lancée une consultation en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle. Cette publication a été réalisée pour les lots 1,2 et 13 des suites d'une infructuosité sur ces lots.

Le marché publié a fait l'objet d'un allotissement comme suit :

LOTS	LIBELLE	CODES CPV
N° 1	TERRASSEMENT	45112500
N° 2	GROS OEUVRE	45223220
N° 3	CHARPENTE BOIS	45261000
N° 4	COUVERTURE	45261210
N° 5	MENUISERIES EXTERIEURES	45421000
N° 6	CLOISONS DE DOUBLAGE	45421152
N° 7	FAUX PLAFONDS	45421146
N° 8	MENUISERIES INTERIEURES	45421000
N° 9	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	45432111
N° 10	REVETEMENT DE SOLS DURS ET FAIENCE	45431000
N° 11	PEINTURE	45442100
N° 12	ELECTRICITE CF	45311200
N° 13	CHAUFFAGE VENTILATION	45331000
N° 14	PLOMBERIE	45330000

Première consultation :

- 108 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
- 35 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 31/08/2018 à 12 heures.

Seconde consultation (pour les lots 1,2 et 13) :

- 59 dossiers de consultation ont été retirés par voie dématérialisée.
 - 8 entreprises ont remis une offre dans le délai fixé au 01/10/2018 à 12 heures.
- La commission MAPA s'est réunie le 15 octobre 2018. Après analyse et examen des offres, il est proposé d'attribuer les lots comme suit :

Pour le lot n°14 – Plomberie sanitaire : l'entreprise BRUNET domiciliée au 328 Rue des Moulins, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 27 441.00€HT soit 33 929.20€ TTC.

Vu la délibération n°2018-46, autorisant Monsieur le Maire à engager la procédure adaptée de passation de marché public en vue de la construction de l'extension de l'école maternelle.

En conséquence, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer le lot n°14 du marché de la construction de l'extension de l'école maternelle, à : l'entreprise BRUNET domiciliée au 328 Rue des Moulins, 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour un montant de 27 441.00€HT soit 32 929.20€ TTC.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dernier,

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir pendant un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication.

Affiché, le 19 octobre 2018

Le Secrétaire de Séance,
Clémentine CAILLETEAU-CRUCY